

20 ans de la Région - Cinq mesures ambitieuses pour Bruxelles (2)

08-01-2009

MESURE N° 2 - MOBILITÉ : UN RÉSEAU DE MÉTRO DIGNE DE CE NOM

Plutôt que de saupoudrer le budget de la politique de mobilité dans des opérations cosmétiques et des moyens de transports qui impliquent trop de ruptures de charge, il est urgent de concentrer les moyens sur le réseau le plus efficace, le plus rapide, celui qui est plébiscité par les usagers : le métro. Il faut pouvoir envisager la construction de nouvelles lignes via un financement avec la Banque Européenne d'Investissement. Au titre des axes prioritaires : Sud (vers Uccle : Albert-> Fort Jaco), Ouest (Rocade Roi Baudouin-AZ VUB-Gare de l'Ouest), Nord (Rogier-OTAN et Meiser-Schaerbeek-Formation) et Est (Boileau-ULB et Hermann Debroux-Smart Center Overijse).

Les pistes de financement doivent être activées à la BEI, présidée par... un Belge.

En comparant les "best practises" au niveau européen, Madrid a élaboré un plan d'extension 2003-2007 : 55 km de métro ont été construits en 4 ans portant le réseau à 13 lignes, pour 231 stations et 282 km. Il n'y a donc pas fatalisme en la matière !